

Lundi 18 avril 2011

l'étincelle*

TECHNOCENTRE
Renault
Guyancourt

pour la construction d'un parti des  *travailleurs communiste révolutionnaire*

C'est 300 € de plus par mois qu'il nous faut !

Les yeux toujours rivés sur les derniers sondages, Sarkozy a lancé, le 7 avril, l'idée d'une prime aux salariés... **uniquement dans les entreprises dont les dividendes auraient augmenté ! Son ministre du Budget, François Baroin, a été chargé de mettre en musique la parole présidentielle en avançant le chiffre d'une prime de 1 000 € tout en bredouillant à l'intention des patrons que rien ne serait « imposé ».**

Mais ces excuses ministérielles n'ont pas suffi à Laurence Parisot, la présidente du MEDEF, qui s'est étranglée d'indignation, en expliquant que cela « *risquerait d'empêcher les recrutements à venir* ». Cela fait des décennies que le patronat nous fait le coup d'opposer salaires et embauche... pour mieux justifier les compressions des salaires car, côté embauches, on n'a rien vu venir !

Mais Parisot a eu gain de cause : Lagarde, la ministre de tutelle de Baroin, a plus ou moins désavoué son sous-ministre en ôtant par avance tout caractère contraignant à la mesure à venir : les 1 000 € ne sont plus qu'un maximum, et la prime ne sera versée que par les patrons qui le voudront bien. La seule certitude est que les patrons seraient exonérés de charges sociales sur la prime !

De l'effondrement du pouvoir d'achat...

Les profits sont au plus haut : plus de 82 milliards de bénéfices pour les entreprises du CAC40 en 2010 ! Mais les salaires ne suivent pas : aux négociations annuelles, les patrons ne lâchent que des augmentations inférieures au chiffre de 2 % de hausse officielle des prix sur les douze derniers mois, dont nous savons tous qu'il est bidon : les prix qui flambent sont ceux qui constituent l'essentiel des dépenses des familles ouvrières.

Depuis septembre dernier, 15 % sur l'essence et 20 % sur le gazole, 20 % sur le gaz en un an, 10 % sur l'électricité. Les prix des produits alimentaires suivent : les pâtes, la farine, l'huile, le pain, le lait – pas une hausse de moins de 5 %, la plupart entre 10 et 20 %.

...à la lutte pour l'augmentation des salaires

Dans de nombreuses entreprises, les travailleurs ne se sont pas contentés des discussions engagées entre syndicats et patrons dans le cadre des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO).

Des grèves ont éclaté dans des secteurs inhabituels, comme à Carrefour ou dans cette agence bordelaise de l'entreprise de pompes funèbres Roc'Eclair ; mais il y a eu des grèves aussi dans le groupe de construction Eiffage, à Toyota, dans le groupe Astrium, chez Decaux, dans plusieurs usines du groupe Michelin, chez « les Nutella » de Villers-Ecalles en Seine-Maritime, et même à la Poste, au centre de Dardilly près de Lyon où le conflit portait à la fois sur les conditions de travail et sur le paiement des dépassements horaires. Ceux de Nutella ont obtenu une augmentation de 60 € et une prime de 30 €. Les travailleurs d'Eiffage qui bloquaient le chantier du grand stade de Lille ont obtenu 2 % d'augmentation avec un minimum de 30 € au lieu des 1,7 % proposés par la direction, ainsi que la revalorisation de primes et indemnités de déplacement.

A l'usine Toyota de Somain, dans le Nord, les travailleurs ont obtenu 800 euros de prime en plus des 1,9 % d'augmentation de salaire, ceux de l'usine voisine d'Onnaing entamant du coup eux aussi une grève sur les salaires – suspendue cette semaine à cause du chômage partiel consécutif au séisme japonais. Et les employés bordelais de l'agence de pompes funèbres ont obtenu une augmentation de 120 € par mois ! Dans l'ensemble, ces augmentations ne sont peut-être pas à la hauteur de ce que réclamaient les travailleurs mais, sans leurs grèves, c'est encore moins qu'ils auraient obtenu !

Il est plus que temps que nos salaires augmentent sérieusement : pour compenser les hausses des prix, c'est au moins 300 € par mois qu'il nous faudrait. Les entreprises en ont largement les moyens, mais elles ne les lâcheront que contraintes et forcées : ce qui fera reculer le patronat, c'est une convergence des luttes en un mouvement d'ensemble qui unifie nos revendications et nos forces. Mouvement d'ensemble dont chaque entreprise qui entre en lutte peut être le point de départ.

Salaires : toujours pas le compte

Selon les quotas des plans de promotion, 54 % des APR et des ETAM n'auront aucune augmentation individuelle (AI) et 20 % des cadres auront moins que les 1,7 % d'AGS (Augmentation Générale des Salaires). Cela se confirme depuis mercredi 13 avril, début des annonces des augmentations et primes individuelles.

Les 1,1 % d'AI en moyenne pour les APR-ETAM et les 3 % pour les cadres sont toujours loin de compenser ce qu'on a perdu ces deux dernières années, ainsi que la relance de la hausse des prix.

Pas des gosses de Ruche

Avec 400 salariés, le rassemblement de vendredi dernier dans le hall de la Ruche a encore été un succès. C'était le 9^{ème} sur les salaires depuis le début des NAO (Négociation Annuelle Obligatoire) le 27 janvier. Un record, alors que souvent la mobilisation retombe à la fin de ces pseudo négociations.

Et si on s'y mettait encore plus nombreux ?

On dirait qu'ils n'ont pas assez les jetons

Lors de l'assemblée générale des actionnaires du 29 avril, la direction de Renault veut faire voter une résolution faisant passer le montant des jetons de présence au conseil d'administration de 30 000 € en 2010 à 47 000 € en 2011, puis à 63 000 € en 2012. Soit 110 % d'augmentation !

Chiche : on élargit le conseil d'administration à tous les salariés, ce qui permettrait au passage de contrôler ce qui s'y passe.

La carotte

Le 29 avril, l'AG des actionnaires doit voter sur un système d'attribution de stock-options et d'« actions de performance » aux salariés. Celles-ci seront conditionnées à l'atteinte d'objectifs de marge opérationnelle et de free cash flow.

Alors que la part fixe des rémunérations décroche, le but des gros actionnaires est de faire miroiter aux salariés le versement d'une part variable pour qu'ils crachent du cash. Mais c'est la réduction de la part variable (primes de performance, d'intéressement...) qui a le plus pesé dans les pertes de revenus des deux années passées.

Ethique et toc

En guise de « *profonds changements* » annoncés le 11 avril suite à la vraie-fausse affaire d'espionnage, la direction renomme le « *Comité compliance* » en « *Comité d'éthique* ». Le « *Comité des comptes et de l'audit* » devient le « *Comité de l'audit des risques et de l'éthique* » et une mission est chargée de réfléchir sur une refonte de la sécurité interne du Groupe. C'est tellement profond qu'on ne voit rien changer.

Capitaine sabordeur

Les changements annoncés suite au flop de l'affaire d'espionnage se voient autant que les augmentations de salaire. Avec le changement de quelques têtes au Comité Exécutif du Groupe, on prend (presque) les mêmes et on recommence. Quant au PDG, non seulement il n'est pas question qu'il démissionne mais il demande aux salariés de « *serrer les rangs* » autour de lui.

Interviewé par le journal *Les Echos*, Ghosn a déclaré, sans rire, que « *pendant une crise, un capitaine n'abandonne pas le navire* ». Même lorsque le capitaine fait partie de la crise ?

Zéro pointé

Il n'y a pas d'outil miraculeux pour lutter contre les heures supplémentaires. Encore moins si la direction n'a que les mots de productivité et de free cash flow à la bouche.

Au mieux le pointage ne changera rien à la situation actuelle où la récupération ou le paiement des heures supplémentaires dépendent du bon vouloir de sa hiérarchie. Au pire, le pointage rimera avec flicage.

La seule solution contre les heures supplémentaires est de ne pas en faire. Aucune pointeuse ne remplacera le face à face avec la direction ou avec sa hiérarchie pour faire respecter son temps de travail.

Décompte non rémunéré

Avec le pointage aux tourniquets, la direction prévoit un compteur qui enregistrera les écarts par rapport aux horaires de référence.

En cas de solde négatif, la direction voudrait débiter des jours de congés ou carrément du salaire. Par contre, un simple « *entretien avec le responsable hiérarchique* » est prévu en cas de solde positif.

Le projet risque encore d'évoluer, mais la philosophie de la direction, elle, ne change pas.

Pas d'illusion à se faire

Selon le projet d'accord sur le pointage, ce sera toujours la même hypocrisie sur les heures supplémentaires qu'avec la DIDET : tant qu'elles n'ont pas été « *préalablement demandées et validées par la hiérarchie* », elles ne sont pas prises en compte.

Les heures créditées en positif dans le compteur sont « *considérées comme des heures normales et non comme des heures supplémentaires* », puisqu'elles « *résultent d'un libre choix du salarié.* »

Comme si la charge de travail et le respect des délais résultaient du libre choix du salarié !